

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 333**28 juin 1997****SOMMAIRE**

Ardeco S.A., Luxembourg	page 15984	Rimag S.A., Luxembourg	15957
Benares S.A., Luxembourg	15982	Riverstone S.A., Senningerberg	15962
Bondix de Jong Consultancy S.A., Mamer	15952, 15953	RMC Finance Holding S.A., Luxembourg	15979
Bradimac S.A., Munsbach	15954, 15955	Rohstoff A.G., Luxembourg	15940
Carassin Investments S.A., Luxembourg	15954	Rordi Holding S.A., Luxembourg	15980
Carole S.C.I., Esch-sur-Alzette	15972	Safilux S.A., Luxembourg	15962
Centrale Informatique, S.à r.l., Luxembourg	15953	Safimmo S.A., Luxembourg	15962
Cimbel S.A., Luxembourg	15983	Salon Fashion, S.à r.l., Luxembourg	15942
CINOR, Compagnie d'Investissements du Nord S.A., Luxembourg	15979	S.B.A. S.A., Luxembourg	15964
Financière de l'Alzette S.A., Luxembourg	15980	S.D.B. International S.A., Luxembourg	15955
Gartmore Japan Warrant Fund, Sicav, Luxembourg	15983	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	15963
Girasol Participations S.A., Luxembourg	15983	Seafield S.A., Luxembourg	15978
Gramano Holding S.A., Luxembourg	15976	Sebor Holding S.A., Luxembourg	15961
Greengold N.V., Niederländische Antillen	15968	Sentera Nordique S.A., Luxembourg	15964
Henderson Horizon Fund, Sicav, Luxembourg	15949	Serpar S.A., Luxembourg	15964
Holleur S.A., Luxembourg	15981	Server S.A., Luxembourg	15963
HTR India Fund, Sicav, Senningerberg	15949	Shakian S.A.H., Luxembourg	15943
IMEUROP, Société Européenne de Participations Immobilières S.A., Luxembourg	15965	Silverfin Holding S.A., Luxembourg	15965
I.M.M., International Mark Management S.A., Luxbg	15981	Sitaro S.A., Luxembourg	15944
Immo-Tortue S.A., Luxembourg	15983	Société Européenne de Banque S.A., Luxembourg	15942
Interimmo S.A., Luxembourg	15977	Société Générale d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	15963
KB Cash Fund, Sicav, Luxembourg	15977	Société Holding Handaros S.A., Luxembourg	15964
Kleinwort Benson Select Fund, Sicav, Luxembourg	15982	Société Littéraire S.A., Luxembourg	15966
Manatan Holding S.A., Luxembourg	15980	Sofidev Holding S.A., Luxembourg	15966
(The) M*A*R*S Fund, Sicav, Luxembourg	15966	Sojomi Holding S.A., Luxembourg	15944
Media Travel S.A., Luxembourg	15979	Soluxviandes S.A., Luxembourg	15941
Minerals Trading S.A., Luxembourg	15980	Somalux, S.à r.l., Luxembourg	15966
Montalbano Three S.A., Luxembourg	15951, 15952	SO.PA.F. International S.A., Luxembourg	15965
Mytaluma S.A., Luxembourg	15978	Spider S.A.H.	15965
Nobos Investments, S.à r.l., Strassen	15976	Sport & Finance S.A., Luxembourg	15944
Novy S.A., Luxembourg	15938	Sydbank Luxembourg S.A., Luxembourg	15944, 15945
Orgatext S.à r.l., Strassen	15952	Syllabus S.A., Luxembourg	15978
Orléans Holding S.A., Luxembourg	15984	Taiyo International Holding S.A., Luxembourg	15944
Pamar Research Enterprise S.A., Luxembourg	15976	Tasco International S.A., Luxembourg	15945
Pao De Acucar International S.A., Luxembourg	15938	Teofin S.A., Luxembourg	15966
Paragon S.A., Luxembourg	15976	Theseus S.A., Luxembourg	15946
Parbek S.A., Luxembourg	15938	Toscani & Fils S.A., Luxembourg	15971, 15972
Parfim International S.A., Luxembourg	15957	Transiflux S.A., Luxembourg	15946
Paribas-Rente, Sicav, Luxembourg	15958	Travel Shop, S.à r.l., Luxembourg	15946
Parkar Holding S.A., Luxembourg	15955	Treff Holding S.A., Luxembourg	15943
Parmenide S.A., Luxembourg	15956	Tremex, S.à r.l., Kehlen	15946, 15947
Participation Alpa S.A., Luxembourg	15956	Triland International Holding S.A., Luxembourg	15974
P.a.S., Pipes and Steel, S.A., Luxembourg	15940	Ukemi S.A., Luxembourg	15979
Pec Holding S.A., Luxembourg	15956	Uni-Invest Service S.A., Luxembourg	15947, 15948
Pharmaceutical Fine Chemicals S.A., Luxbg	15958, 15961	Uniwel Holding S.A., Luxembourg	15948
P.I. Engineering S.A., Luxembourg	15939	Utac International, S.à r.l., Luxembourg	15947
Ploutos S.A.H., Luxembourg	15939, 15940	Valensole S.A., Luxembourg	15982
Politrade Holding S.A., Luxembourg	15961	Venturepart S.A., Luxembourg	15949
Prispa Holding S.A., Luxembourg	15940	Venusfin S.A., Luxembourg	15975
Profitec S.A.H., Luxembourg	15942	Vieh und Fleisch Import-Export A.G., Luxbg	15948, 15949
Racis Holding S.A., Luxembourg	15957	Villa Said, S.à r.l.	15975
Ramp S.A., Luxembourg	15941	Viscom Int. Medien- und Kommunikationsberatung, Einmannsgesellschaft mit beschränkter Haftung, Luxembourg	15975
R.D.I., Research & Development International S.A., Luxembourg	15978	(The) Volatility Fund, Sicav, Luxembourg	15977
Real Estate Development S.A., Luxembourg	15984	Vontobel Fund, Sicav, Senningerberg	15970
Reisdorf, S.à r.l., Stadtbredimus	15941	Wizard, S.à r.l., Luxembourg	15975
Retaxa, S.à r.l., Luxembourg	15962	Yarra Holding S.A., Luxembourg	15981
Rhocarts Investments S.A., Luxembourg	15981		

P.I. ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R. C. Luxembourg B 56.213.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treize mars.
Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

I) Que la société anonyme P.I. ENGINEERING S.A., avec siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 56.213 a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 septembre 1996, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 609 du 25 novembre 1996.

II) Que le capital social est fixé à quarante-cinq mille dollars US (45.000,- USD), représenté par quatre cent cinquante (450) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune, entièrement libérées.

III) Qu'il est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la société P.I. ENGINEERING S.A., préqualifiée.

IV) Qu'en sa qualité d'actionnaire unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de ladite société P.I. ENGINEERING S.A. avec effet immédiat.

V) Qu'en sa qualité de liquidateur de la société P.I. ENGINEERING S.A., il déclare que tout le passif de la société P.I. ENGINEERING S.A. est réglé, qu'il est investi, en sa qualité d'actionnaire unique, de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute, clôturant ainsi la liquidation de la société.

VI) Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire.

VII) Que les livres et documents sociaux de la société P.I. ENGINEERING S.A. seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg.

En conséquence, le comparant a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant, il a été procédé à l'annulation du livre des actionnaires et à l'annulation par lacération des certificats d'actions émis.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Kamarowsky, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 1997, vol. 97S, fol. 31, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

P. Frieders.

(11404/212/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

PLOUTOS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 30.310.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 10 mars 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat reporté (3.189,-) LUF

Composition du Conseil d'Administration:

M. Marc Hilger, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg;

M. Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;

M. Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., avec siège à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Signature

(11406/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

PLOUTOS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 30.310.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 10 mars 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat reporté (8.100,-) LUF

Composition du Conseil d'Administration:

M. Marc Hilger, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg;
M. Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
M. Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., avec siège à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Signature

(11407/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

P.a.S. S.A., PIPES AND STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.924.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 février 1997 que le siège de la société a été transféré au 10, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 1997.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11405/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

PRISPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.196.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

PRISPA HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(11408/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

ROHSTOFF A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.165.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

ROHSTOFF A.G.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(11413/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

RAMP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 43.326.

Le bilan au 31 décembre 1994, ainsi que le bilan au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 63, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

N.-E. Nijar
Administrateur

C. Blondeau
Administrateur

(11410/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

RAMP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 43.326.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 1996
Résolution

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 21 novembre 1996, que:

- Après délibération sur l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité des voix, de continuer l'activité de la société.

- Monsieur Nour-Eddin Nijar, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Kesy, administrateur démissionnaire.

- La société HRT REVISION, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Rodney Haigh, commissaire aux comptes démissionnaire.

- Le mandat d'administrateurs de Monsieur Christophe Blondeau et Monsieur Nour Eddin Nijar et LAUREN BUSINESS LIMITED ainsi que le mandat de commissaire aux comptes HRT REVISION, S.à r.l. viendront à échéance à l'Assemblée Générale de 1997.

- Le siège social est transféré du 3, rue de l'Industrie à L-1811 Luxembourg au 4, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Le Conseil d'Administration

C. Blondeau
Administrateur

J.-P. Kesy
Administrateur
Administrateur

LAUREN BUSINESS LTD
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11411/565/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

REISDORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 1, rue du Vin.
R. C. Luxembourg B 21.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Diekirch, le 18 mars 1997, vol. 258, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 mars 1997.

Signature.

(11412/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SOLUXVIANDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 9, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 52.081.

Monsieur M. Cascinelli démissionne de ses fonctions d'Administrateur et d'Administrateur-Délégué de la société, fonction à laquelle il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 1996 (acte n° 111 passé en l'étude de Maître Norbert Muller à Esch-sur-Alzette).

En conséquence, il demande de faire le nécessaire lors de la prochaine assemblée de la société et notamment:

1. prendre acte de ses démissions qui prennent effet à compter du 1^{er} avril 1997;
2. lui donner quitus pour l'exercice de ses mandats jusqu'à u 31 mars 1997.

Luxembourg, le 28 février 1997.

M. Cascinelli.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11420/999/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

PROFITEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 50.305.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 20 mars 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide de reporter la perte de l'exercice d'un montant de 288.077,- LUF à nouveau.

Composition du conseil d'administration:

Romain Bontemps, expert-comptable, Luxembourg;
Marc Hilger, conseil fiscal, Luxembourg;
Ronald Weber, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile
Signature

(11409/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SALON FASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 11, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 18.493.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Fleurant R. Satiri-Biagioni

(11414/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.859.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Signatures

(11417/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.859.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 20 mars 1997

L'assemblée en sa réunion du 20 mars 1997 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

«L'assemblée décide de renouveler le mandat des personnes suivantes au conseil d'administration:

1. M. Claude Deschenaux, Président de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Administrateur,
2. M. Alberto Abelli, Direttore Centrale BCI MILAN, Administrateur,
3. M. Mario Centonza, Condirettore Addetto BCI MILAN, Administrateur,
4. M. Edmond Israël, Président d'Honneur de la BOURSE DE LUXEMBOURG, Administrateur,
5. M. Arrigo Mancini, Administrateur-Délégué de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Administrateur,
6. M. Tommaso Stajano, Direttore BCI MILAN, Administrateur,
7. M. Stefano Tabanelli, Condirettore BCI MILAN, Administrateur,
8. M. Sergio Torelli, Direttore BCI MILAN, Administrateur,
9. M. Jean Wagner, Ambassadeur, Administrateur.

L'assemblée reconferme la nomination de M. Claude Deschenaux comme Président et de M. Arrigo Mancini comme Administrateur-Délégué.

L'assemblée décide de fixer l'échéance du mandat des administrateurs à la date de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 1997.

L'assemblée décide de renouveler le mandat des personnes suivantes comme membres du Comité Exécutif:

1. M. Claude Deschenaux, Président,
2. M. Alberto Abelli,
3. M. Mario Centonza,
4. M. Arrigo Mancini,
5. M. Tommaso Stajano,
6. M. Stefano Tabanelli.

Les membres du Comité Exécutif resteront en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 1997».

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Extrait pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11418/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SHAKIAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 32.524.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 20 mars 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide de reporter la perte de l'exercice d'un montant de 63.488,- LUF à nouveau.

Composition du conseil d'administration:

Romain Bontemps, expert-comptable, Luxembourg;
Marc Hilger, conseil fiscal, Luxembourg;
Ronald Weber, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile
Signature

(11415/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TREFF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 17.075.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held on Marc 4th, 1996

- Mr Toby Herkrath, employé privé, Luxembourg, Mr Jean-Paul Defay, employé privé, Soleuvre and Mr Germain Menager, employé privé, Übersyren be re-elected as directors for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 1997;

- FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 11, rue Aldringen, Luxembourg be re-elected as statutory auditor for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 1997.

Certified true copy
TREFF HOLDING S.A.

Signature Signature
Director Director

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11432/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SITARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 19.301.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

SITARO S.A.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(11416/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SOJOMI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 35.751.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Signature.

(11419/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SPORT & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.214.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 14 février 1997 que:

M. Rémy Meneguz a été appelé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration;

Pour la Société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11421/058/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TAIYO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 30.169.

Erratum relatif à l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 7 juillet 1995

Le mandat de Monsieur J.P. Defay, commissaire aux comptes, viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2000 et non pas de 1995.

Luxembourg, le 17 mars 1997.

Pour TAIYO INTERNATIONAL HOLDING S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 69, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11426/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SYDBANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.288.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour SYDBANK LUXEMBOURG S.A.

Signature
Un mandataire

(11422/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SYDBANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.288.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 20 mars 1997

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société que:
il est donné décharge de leur mandat aux administrateurs;
sont nommés comme administrateurs pour une période qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 1997:
M. Henrik Thufason, Président du Comité Exécutif de BIKUBEN GIROBANK A/S, demeurant à Copenhague,
M. Gert Kristensen, Membre du Comité Exécutif de BIKUBEN GIROBANK A/S, demeurant à Copenhague,
M. Henning Skovlung, Vice-Président exécutif de BIKUBEN GIROBANK A/S, demeurant à Copenhague,
M. Jens Kristian Andersen, Administrateur-délégué de la société, demeurant à Greiveldange.
Luxembourg, le 24 mars 1997.

Pour SYDBANK LUXEMBOURG S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11423/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SYDBANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 25.288.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg, le 21 mars 1997

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration de la société
* que l'adresse de la société est transférée de Luxembourg, 5, rue Emile Bian à Luxembourg, au 18-20, avenue Marie-Thérèse.
Luxembourg, le 24 mars 1997.

Pour SYDBANK LUXEMBOURG S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11424/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

SYDBANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 25.288.

REQUISITION

La liste des signatures autorisées de la société SYDBANK LUXEMBOURG S.A. ainsi que le régime de ces signatures est annulée.

La nouvelle liste des signatures autorisées est disponible au siège social de la société.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

Pour SYDBANK LUXEMBOURG S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11425/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TASCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.254.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

TASCO INTERNATIONAL S.A.
J.P. Reiland C. Schlessler
Administrateur Administrateur

(11427/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

THESEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.102.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 janvier 1997 que Monsieur Gianluigi Ferrario a été porté à la présidence du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11428/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TRANSFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 19.252.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Signature.

(11429/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TRAVEL SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 88, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 15.853.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

J. Schmit.

(11430/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TRAVEL SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 88, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 15.853.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

J. Schmit.

(11431/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TREMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.876.

—
Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 24 juin 1994

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide de reporter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 2.330.399,- LUF à nouveau.

Gérant

Monsieur Marcel Ehlinger, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Signature

(11433/592/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TREMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 24 juin 1996

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide de reporter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 3.027.834,- LUF à nouveau.

Gérant

Monsieur Marcel Ehlinger, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Signature

(11434/592/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

TREMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Extrait de l'assemblée générale tenue le 24 juin 1996

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide de reporter la perte de l'exercice d'un montant de 335.066,- LUF à nouveau.

Gérant

Monsieur Marcel Ehlinger, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Signature

(11435/592/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

UTAC INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.213.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 74, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UTAC INTERNATIONAL, S.à r.l.

PRICE WATERHOUSE

Signature

(11440/579/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

UNI-INVEST SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.178.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 490, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

UNI-INVEST SERVICE S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(11436/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1997.

Now therefore, it is proposed that:

(1) On the date of the last extraordinary general meeting of shareholders required by law of the Merged Fund and, if appropriate, of HENDERSON HORIZON FUND at which a resolution to approve the merger is considered (the «Closing Date»), the Merged Fund, pursuant to Article 257 ff. of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, shall contribute all its assets and liabilities, including all assets and liabilities of its Mauritian Subsidiary (the «Assets») to HENDERSON HORIZON FUND to be allocated to HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND;

(2) In exchange of the contribution of the Assets, HENDERSON HORIZON FUND shall issue to the shareholders of the Merged Fund shares in registered form of class INDIA FUND in HENDERSON HORIZON FUND. For each share held in the Merged Fund on the Closing Date, shareholders will receive one share in HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND;

(3) Confirmations of shareholding will be delivered, within 30 days from the Closing Date, by HENDERSON HORIZON FUND against surrender of share certificates (if issued) of the Merged Fund for cancellation;

(4) As a result thereof all the shares in issue of the Merged Fund shall be cancelled;

(5) As of the Closing Date, all Assets of the Merged Fund shall be deemed transferred to HENDERSON HORIZON FUND on account of HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND as aforesaid and all profits or losses made by the Merged Fund after such date be for the account of HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND;

(6) The newly issued shares of HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND shall rank *pari passu* in all respects with all other shares of class HENDERSON HORIZON FUND then outstanding.

An extraordinary general meeting of shareholders of HTR INDIA FUND shall be convened in order to deliberate about and approve the Merger Proposals. Unless shareholders of HENDERSON HORIZON FUND holding at least 5 % of the shares outstanding of HENDERSON HORIZON FUND so require, the merger will be effected without decision of an extraordinary general meeting of shareholders of HENDERSON HORIZON FUND.

These Merger Proposals have been approved by the board of directors of HTR INDIA FUND and HENDERSON HORIZON FUND on 12th June 1997.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail. Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize juin.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

M. John Sutherland, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur de HENDERSON HORIZON FUND, société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Luxembourg, 21-25, allée Scheffer et en sa qualité d'administrateur de HTR INDIA FUND, société d'investissement à capital variable avec siège à Luxembourg, European Bank and Business Center, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

lequel comparant a demandé au notaire d'acter comme suit le projet de fusion sur lequel se sont mis d'accord le conseil d'administration de HENDERSON HORIZON FUND et le conseil d'administration de HTR INDIA FUND dans le but de réaliser la fusion entre les deux sociétés, ce projet de fusion étant comme suit:

HTR INDIA FUND (ci-après désigné comme le «Fonds Absorbé») est une société anonyme ayant le statut de société d'investissement à capital variable, avec son siège social à Luxembourg, Bank and Business Center, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg. Le Fonds Absorbé est inscrit sous la partie II de la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988.

HENDERSON HORIZON FUND est une société anonyme ayant le statut de société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, Luxembourg. HENDERSON HORIZON FUND émet différentes classes d'actions dont chacune est liée à un portefeuille d'investissements spécifiques et est inscrit sous la partie I de la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988.

Le Fonds Absorbé a le même gestionnaire et la même administration centrale à Luxembourg que HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND, une nouvelle catégorie d'actions en rapport avec laquelle un portefeuille spécifique d'avoirs a été établi et géré conformément à une politique d'investissement similaire à celle du Fonds Absorbé.

En conséquence, il est approprié pour le Fonds Absorbé de fusionner avec HENDERSON HORIZON FUND.

Pour cette raison, il est proposé que:

(1) A la date de la dernière assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Fonds Absorbé et requise par la loi et, si tel est nécessaire, de HENDERSON HORIZON FUND, lors de laquelle la résolution d'approuver la fusion est à l'ordre du jour (la «Date de Clôture»), le Fonds Absorbé, conformément aux articles 257 ss. de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, fera apport de tous ces avoirs et dettes, y compris les avoirs et dettes de sa filiale mauritienne, (les «Avoirs») à HENDERSON HORIZON FUND qui seront attribués à HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND.

(2) En échange de l'apport des Avoirs, HENDERSON HORIZON FUND émettra aux actionnaires du Fonds Absorbé des actions nominatives de catégorie INDIA FUND dans HENDERSON HORIZON FUND à un taux déterminé à la Date de Clôture sur la base des valeurs nettes respectives par action.

(3) Des confirmations d'actionariat seront délivrés, endéans 30 jours depuis la Date de Clôture, par HENDERSON HORIZON FUND contre remise pour annulation des certificats (si émis) du Fonds Absorbé.

(4) A la suite de cela, toutes les actions en circulation du Fonds Absorbé seront annulées.

(5) A la Date de Clôture tous les avoirs et dettes du Fonds Absorbé seront censés transférés à HENDERSON HORIZON FUND pour le compte de HENDERSON HORIZON FUND - INDIA FUND, comme il est précisé ci-avant, et tous les profits et pertes faits par le Fonds Absorbé à la suite de cette date seront pour le compte de HENDERSON HORIZON FUND- INDIA FUND.

(6) Les actions nouvelles de HENDERSON HORIZON FUND seront émises pari passu à tous égards par rapport aux autres actions de la catégorie HENDERSON HORIZON FUND en circulation.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de HTR INDIA FUND sera convoquée afin de délibérer et d'approuver le projet de fusion. A moins que les actionnaires de HENDERSON HORIZON FUND détenant au moins 5 % des actions en circulation de HENDERSON HORIZON FUND le requièrent, la fusion sera effectuée sans décision d'une assemblée générale des actionnaires de HENDERSON HORIZON FUND.

Ce projet de fusion a été approuvé par les conseils d'administration de HTR INDIA FUND et HENDERSON HORIZON FUND le 12 juin 1997.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Signé: J. Sutherland, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 1997, vol. 402, fol. 51, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juin 1997.

E. Schroeder.

(21415/260/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1997.

MONTALBANO THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.577.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le 10 mars.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme MONTALBANO THREE S.A., avec siège social à Luxembourg, en vertu des pouvoirs lui conférés par décision du conseil d'administration de ladite société en sa réunion du 7 mars 1997.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette réunion, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

1) La société anonyme MONTALBANO THREE S.A., avec siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 1^{er} avril 1993, publié au Mémorial C, n° 311 du 30 juin 1993. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire instrumentaire en date du 4 novembre 1994, publié au Mémorial C, n° 59 du 6 février 1995.

2) Le capital social de la susdite société MONTALBANO THREE S.A. s'élève actuellement à un milliard quatre cent quarante-neuf millions de lires italiennes (1.449.000.000.- ITL) représenté par quatre cent quatre-vingt-trois mille (483.000) actions d'une valeur nominale de trois mille lires italiennes (3.000.- ITL) chacune.

3) En se référant à l'article cinq des statuts de la Société en vertu duquel une augmentation du capital social jusqu'à trois milliards de lires italiennes (3.000.000.000.- ITL) a été autorisée, le conseil d'administration a décidé, lors de sa séance précitée du 7 mars 1997, de réaliser une première tranche du capital autorisé, et ce à concurrence de quatre cent cinquante millions de lires italiennes (450.000.000.- ITL), pour porter le capital souscrit de son montant actuel d'un milliard quatre cent quarante-neuf millions de lires italiennes (1.449.000.000.- ITL) au montant d'un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions de lires italiennes (1.899.000.000.- ITL) par la création de cent cinquante mille (150.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de trois mille lires italiennes (3.000.- ITL) chacune.

Il résulte du procès-verbal de ladite réunion, que les actions nouvellement créées ont été souscrites par l'actionnaire Monsieur Paolo Nodari, l'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel.

Le conseil d'administration a encore constaté que toutes les actions nouvelles ont été libérées par des versements en espèces ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire par la production d'une attestation bancaire.

Le conseil d'administration a, dans sa réunion du 7 mars 1997, donné mandat à Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, de comparaître devant notaire pour faire constater et acter dans les formes voulues par la loi, l'augmentation du capital social ainsi intervenue.

En conséquence de cette augmentation de capital l'article 5, premier alinéa, des statuts est modifié et a la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} Alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions de lires italiennes (1.899.000.000.- ITL), représenté par six cent trente-trois mille (633.000) actions d'une valeur nominale de trois mille lires italiennes (3.000.- ITL) chacune.»

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital qui précède est estimée à neuf millions trois cent quinze mille (9.315.000,-) francs.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, s'élève à cent cinquante mille (150.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Gillardin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 97S, fol. 43, case 8. – Reçu 93.375 francs.

Le Releveur ff. (signé): F. Hartmann.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11587/200/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

MONTALBANO THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.577.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11587/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

ORGATEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 16.317.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11596/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

BONDIX DE JONG CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.228.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BONDIX DE JONG CONSULTANCY S.A., R.C. B Numéro 50.228, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 251 du 10 juin 1995.

La séance est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Yde Egbert de Jong, directeur de sociétés, demeurant à B-3080 Tervueren (Bruxelles, Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Peter Krauter, consultant, demeurant à Kortrijk (Belgique).

L'Assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les cinq actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante mille francs luxembourgeois chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente Assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Transfert du siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.
- 2) Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts et du premier alinéa de l'article 9 des statuts.

- 3) Acceptation de la démission d'un administrateur de la société.
- Décharge.
- 4) Nomination d'un nouvel administrateur.
- 5) Acceptation de la démission du commissaire actuel de la société.
- 6) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

L'Assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président. Après s'être reconnue régulièrement constituée, elle a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts et le premier alinéa de l'article 9 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Mamer.»

«**Art. 9. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le trente juin à onze heures à Mamer au siège social ou en tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de l'administrateur Madame Anna Louise Bendik, fonctionnaire CEE, demeurant à B-3090 Overijse, Gemslaan, 56 (Belgique).

Par vote spécial elle lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouvel administrateur de la société Madame Elisabeth Crans, sans profession, demeurant à Tervueren (Belgique).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire actuel de la société Monsieur Jan Frank Rovers, comptable, demeurant à Breda (Pays-Bas).

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveau commissaire de la société Monsieur Lieuwke de Jong, étudiant, demeurant à B-3080 Tervueren (Bruxelles, Belgique).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte sont estimés à environ trente mille (30.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Y.E. De Jong, P. Krauter, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 96S, fol. 90, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11700/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

BONDIX DE JONG CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.228.

Statuts coordonnés suivant acte du 14 février 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11701/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CENTRALE INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 23.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1996, vol. 490, fol. 83, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour CENTRALE INFORMATIQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11706/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.191.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire statutaire,
tenue à Luxembourg, le 25 mars 1997 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Peter Vansant, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été nommé nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration,
tenu à Luxembourg en date du 26 mars 1997*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la société; il aura tous les pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour CARASSIN INVESTMENTS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11705/768/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

BRADIMAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BRADIMAC S.A., avec siège social à L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Rambrouch, en date du 11 décembre 1987, publié au Mémorial C, numéro 63 du 12 mars 1988 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 juin 1988, publié au Mémorial C, numéro 233 du 31 août 1988.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Carbotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire, Madame Cristina Fileno, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Madame Frie Van de Wouw, employée privée, demeurant à Hesperange.

La Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les cent (100) actions de la société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et modification du premier paragraphe de l'article 2 des statuts.

2) Acceptation de la démission de Monsieur Lex Benoy comme administrateur de la société.

3) Nomination de Madame Sylvie Sibenaler comme nouvel administrateur de la société et fixation de la durée de son mandat.

4) Remplacement de la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. comme commissaire aux comptes par Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, et fixation de la durée de son mandat.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Lex Benoy comme administrateur de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Madame Sylvie Sibenaler, employée privée, demeurant à Pin (Belgique).

Son mandat expirera à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 1997.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Son mandat expirera à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 1997.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 mars 1997.

A. Weber.

(11702/236/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

BRADIMAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11703/236/5) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PARKAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 43.191.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

(11600/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

S.D.B. INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.870.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue le 17 octobre 1996

Le conseil d'administration prend acte que le capital social de la société est libéré à concurrence de FRF 3.055.400,- (trois millions cinquante-cinq mille quatre cents francs français) en date du 17 octobre 1996.

Pour copie conforme

Signature	Signatures
Administrateur	Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11620/531/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

15956

PARMENIDE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.742.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, ca se 10.

(11603/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PARTICIPATION ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.288.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 10.

(11604/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PEC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.965.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 17 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 12.

(11605/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PARFIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 43.239.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 19 juin 1996

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Franco Sala;
- Monsieur Piergiorgio Guidotti;
- Monsieur Patrick Rochas,

et le mandat de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Le mandat d'administrateur et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de 1996.

P. Rochas
Administrateur

(11601/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 54.835.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 17 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 10.

(11611/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RIMAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.721.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 10.

(11613/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PARIBAS-RENTE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 29.398.

*Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 18 mars 1997***1. Modification au conseil d'administration**

Le conseil d'administration reçoit la démission de Monsieur Marcel Huwaert en tant qu'administrateur de la société. Le conseil d'administration remercie Monsieur Marcel Huwaert pour sa collaboration et ses services rendus à la société tout au long de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration propose de nommer Monsieur Hugo Lasat, directeur de l'Asset Management BANQUE PARIBAS BELGIQUE, pour poursuivre et achever le mandat d'administrateur de Monsieur Marcel Huwaert venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Pour copie conforme

F. Durinck

C. Hamer

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11602/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PHARMACEUTICAL FINE CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 49.847.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding PHARMACEUTICAL FINE CHEMICALS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée en Italie suivant acte notarié en date du 22 juin 1992 et ayant son siège social à Luxembourg suite au transfert de son siège social en date du 15 décembre 1994 suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 172 du 14 avril 1995.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Danielle Kolbach, maître en droit, demeurant à Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Jérôme Wigny, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Claude Rumé, maître en droit, demeurant à Mamer.

Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par la présidente, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Les procurations sont signées ne varietur par le bureau et le notaire. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que l'intégralité du capital social, 6.081 (six mille quatre-vingt-une) actions est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

I. Modification des statuts et plus particulièrement de:

A. la première phrase de l'article 2 est modifiée comme suit:

«Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.»

B. L'article 5 est modifié par ajout des dispositions suivantes:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des bons de souscription autorisant les détenteurs de ces bons de souscription à souscrire pour des actions dans la Société.

Ces bons de souscription seront de deux catégories.

Les bons de souscription de la catégorie A pourront être attribués aux actionnaires existants de la Société, les bons de souscription de la catégorie B pourront être attribués aux personnes qui ne sont pas actionnaires de la Société.

Les modalités et les conditions de ces bons de souscription seront déterminées par le Conseil d'Administration au moment de leur émission.

Le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des actionnaires au regard des actions à émettre lors de l'exercice des bons de souscription de la catégorie B.

Les actions émises suite à l'exercice d'un bon de souscription, après réception par la Société de la notification de l'exercice, auront les mêmes droits que les actions émises à cette date et participeront dans toute distribution faite par la Société sur les actions émises à partir de, et y compris, cette date.»

C. L'article 6 est modifié par:

1. ajout des dispositions suivantes à insérer après le cinquième alinéa (alinéa d) de cet article:

«Au cas où(a) les autres actionnaires ne désireraient pas exercer leurs droits préférentiels pour l'ensemble des actions à vendre ou à transférer, et(b) le transfert au cessionnaire proposé aurait comme conséquence que le cessionnaire proposé acquerrait la majorité absolue des droits de vote attachés aux actions de la Société, le transfert ne pourra

être effectué que si le cessionnaire proposé aura fait une offre d'achat à tous les détenteurs d'actions, d'obligations convertibles, de bons de souscription ou d'autres droits à des actions couvrant la totalité des actions, obligations ou autres droits qu'ils détiennent. Cette offre devra être faite à un prix qui correspondra au moins au minimum déterminé pour ce cas par un accord préalable entre les actionnaires qui aura été conclu et porté à la connaissance du Conseil d'Administration de la Société.»

2. ajout de sous-alinéas (c) et (d) comme exception à l'application des droits de préemption prévus par cet article:

«(c) tout transfert à une autre société ou entreprise directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant et/ou avec l'accord écrit préalable de tous les autres actionnaires, cet accord ne pouvant être refusé sans motif sérieux, à toute société ou entreprise contrôlée, avec le même pourcentage de propriété, par les mêmes actionnaires que l'actionnaire transférant, et

(d) toutes autres exceptions déterminées par un accord conclu entre les actionnaires qui aura été porté à la connaissance du Conseil d'Administration de la Société;

à condition toutefois que, dans le cas d'un transfert à une autre société ou entreprise directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant ou contrôlée avec le même pourcentage de propriété par le même actionnaire que l'actionnaire transférant, ces actions feront l'objet du droit de préemption et seront considérées comme ayant été offertes aux autres actionnaires, si cette autre société ou entreprise, à laquelle ces actions auront été transférées, cesse d'être directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant ou cesse d'être contrôlée avec au moins le même pourcentage de propriété par les mêmes actionnaires que l'actionnaire transférant.»

3. modification de l'avant-dernière phrase de cet article qui aura la teneur suivante:

«Les dispositions ci-dessus s'appliqueront mutatis mutandis à tout transfert d'obligations convertibles nominatives, droits d'option ou tout autre droit sur les actions ou obligations de la Société, à condition toutefois que les droits de préemption existeront seulement au bénéfice des seuls actionnaires et ne pourront être exercés que dans la proportion des actions détenues par chacun d'eux et que ces droits de préemption ne profiteront pas aux détenteurs d'obligations convertibles, de droits d'options ou autres droits sur les actions, à l'exception, et dans la mesure où, ils sont des actionnaires de la Société.»

D. La phrase du premier paragraphe de l'article 9 est modifiée comme suit:

«L'avis mentionné ci-dessus être donné aux actionnaires et aux détenteurs de bons de souscription par envoi recommandé au moins 8 jours avant l'assemblée.»

E. Le paragraphe 3 de l'article 9 est modifié par ajout après les mots «tout le capital social» des mots «et tous les bons de souscription».

F. L'article 10 est modifié par ajout de ce qui suit:

«Chaque détenteur de bons de souscription inscrit dans le registre des détenteurs de bons de souscription (qui constituera la preuve de cette détention) à la date de l'assemblée des actionnaires pourra assister à l'assemblée des actionnaires soit en personne, soit par mandataire, mais n'aura seulement qu'une voix consultative.

En plus du droit de vote aux assemblées des actionnaires et du droit de recevoir les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire, les actionnaires auront le droit d'être informés périodiquement sur la situation financière de la Société et seront consultés sur les questions qui seront déterminées de temps en temps par l'assemblée générale des actionnaires. Les détenteurs de bons de souscription auront le droit à la même information que les actionnaires.

Pour le cas où la Société aura en accord avec ses actionnaires, entrepris de (i) se consulter avec eux sur les affaires de la Société ou de sociétés et/ou entreprises qui actuellement ou à l'avenir sont directement ou/et indirectement contrôlées par elle (le «groupe PFC») ou en rapport avec des décisions stratégiques ou autres et (ii) de leur faire parvenir des informations et/ou des données et documentation en plus de ses obligations légales au regard de la loi sur les sociétés, cet engagement et accord profitera également au(x) détenteur(s) de bons de souscription, après que ce(s) détenteur(s) sera (seront) devenu(s) actionnaire(s) de la Société après l'exercice de leurs bons de souscription, et tout cessionnaire d'actions d'un tel détenteur (le détenteur d'actions acquises après l'exercice de bons de souscription et son (ses) cessionnaire(s) ci-après désigné(s) «bénéficiaires»). De plus, si la Société a convenu avec ses actionnaires qu'ils sont autorisés d'initier à leurs frais des investigations ou une révision au regard de la Société, des sociétés du groupe PFC et de leurs activités qui sont exécutées par des employés et/ou des conseillers des actionnaires, un tel engagement devra également bénéficier à chacun des bénéficiaires.

Tous ces droits supplémentaires pourront être exercés par les bénéficiaires de la même façon et dans les mêmes conditions que ceux applicables aux droits qui peuvent être exercés par les autres actionnaires qui ont conclu avec la Société l'accord susmentionné leur conférant ces droits supplémentaires.»

G. le quatrième paragraphe de l'article 27 est modifié par ajout des mots «et à tous les détenteurs de bons de souscription» après le mot «actionnaires».

II. La détermination de l'adresse du siège social.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de modifier les statuts de la façon suivante:

A. la première phrase de l'article 2 est modifiée comme suit:

«Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.»

B. L'article 5 est modifié par ajout des dispositions suivantes:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des bons de souscription autorisant les détenteurs de ces bons de souscription à souscrire pour des actions dans la Société.

Ces bons de souscription seront de deux catégories.

Les bons de souscription de la catégorie A pourront être attribués aux actionnaires existants de la Société, les bons de souscription de la catégorie B pourront être attribués aux personnes qui ne sont pas actionnaires de la Société.

Les modalités et les conditions de ces bons de souscription seront déterminées par le Conseil d'Administration au moment de leur émission.

Le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des actionnaires au regard des actions à émettre lors de l'exercice des bons de souscription de la catégorie B.

Les actions émises suite à l'exercice d'un bon de souscription, après réception par la Société de la notification de l'exercice, auront les mêmes droits que les actions émises à cette date et participeront dans toute distribution faite par la Société sur les actions émises à partir de, et y compris, cette date.»

C. L'article 6 est modifié par l'ajout des dispositions suivantes à insérer après le cinquième alinéa (alinéa d) de cet article:

«Au cas où

(a) les autres actionnaires ne désireraient pas exercer leurs droits préférentiels pour l'ensemble des actions à vendre ou à transférer, et

(b) le transfert au cessionnaire proposé aurait comme conséquence que le cessionnaire proposé acquerrait la majorité absolue des droits de vote attachés aux actions de la Société, le transfert ne pourra être effectué que si le cessionnaire proposé aura fait une offre d'achat à tous les détenteurs d'actions, d'obligations convertibles, de bons de souscription ou d'autres droits à des actions couvrant la totalité des actions, obligations ou autres droits qu'ils détiennent. Cette offre devra être faite à un prix qui correspondra au moins au minimum déterminé pour ce cas par un accord préalable entre les actionnaires qui aura été conclu et porté à la connaissance du Conseil d'Administration de la Société.

2. ajout de sous-alinéas (c) et (d) comme exception à l'application des droits de préemption prévus par cet article:

«(c) tout transfert à une autre société ou entreprise directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant et/ou avec l'accord écrit préalable de tous les autres actionnaires, cet accord ne pouvant être refusé sans motif sérieux, à toute société ou entreprise contrôlée, avec le même pourcentage de propriété, par les mêmes actionnaires que l'actionnaire transférant, et

(d) toutes autres exceptions déterminées par un accord conclu entre les actionnaires qui aura été porté à la connaissance du Conseil d'Administration de la Société;

à condition toutefois que, dans le cas d'un transfert à une autre société ou entreprise directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant ou contrôlée avec le même pourcentage de propriété par le même actionnaire que l'actionnaire transférant, ces actions feront l'objet du droit de préemption et seront considérées comme ayant été offertes aux autres actionnaires, si cette autre société ou entreprise, à laquelle ces actions auront été transférées, cesse d'être directement ou indirectement contrôlée par l'actionnaire transférant ou cesse d'être contrôlée avec au moins le même pourcentage de propriété par les mêmes actionnaires que l'actionnaire transférant.»

3. modification de l'avant-dernière phrase de cet article qui aura la teneur suivante:

«Les dispositions ci-dessus s'appliqueront mutatis mutandis à tout transfert d'obligations convertibles nominatives, droits d'option ou tout autre droit sur les actions ou obligations de la Société, à condition toutefois que les droits de préemption existeront seulement au bénéfice des seuls actionnaires et ne pourront être exercés que dans la proportion des actions détenues par chacun d'eux et que ces droits de préemption ne profiteront pas aux détenteurs d'obligations convertibles, de droits d'options ou autres droits sur les actions, à l'exception, et dans la mesure où, ils sont des actionnaires de la Société.»

D. La deuxième phrase du premier paragraphe de l'article 9 est modifié comme suit:

«L'avis mentionné ci-dessus devra être donné aux actionnaires et aux détenteurs de bons de souscription par envoi recommandé au moins 8 jours avant l'assemblée.»

E. Le paragraphe 3 de l'article 9 est modifié par ajout après les mots «tout le capital social» des mots «et tous les bons de souscription».

F. L'article 10 est modifié par ajout de ce qui suit:

«Chaque détenteur de bons de souscription inscrit dans le registre des détenteurs de bons de souscription (qui constituera la preuve de cette détention) à la date de l'assemblée des actionnaires pourra assister à l'assemblée des actionnaires soit en personne, soit par mandataire, mais n'aura seulement qu'une voix consultative.

En plus du droit de vote aux assemblées des actionnaires et du droit de recevoir les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire, les actionnaires auront le droit d'être informés périodiquement sur la situation financière de la Société et seront consultés sur les questions qui seront déterminées de temps en temps par l'assemblée générale des actionnaires. Les détenteurs de bons de souscription auront le droit à la même information que les actionnaires.

Pour le cas où la Société aura en accord avec ses actionnaires, entrepris de (i) se consulter avec eux sur les affaires de la Société ou de sociétés et/ou entreprises qui actuellement ou à l'avenir sont directement ou/et indirectement contrôlées par elle (le «groupe PFC») ou en rapport avec des décisions stratégiques ou autres et (ii) de leur faire parvenir des informations et/ou des données et documentation en plus de ses obligations légales au regard de la loi sur les sociétés, cet engagement et accord profitera également au(x) détenteur(s) de bons de souscription, après que ce(s) détenteur(s) sera (seront) devenu(s) actionnaire(s) de la Société après l'exercice de leurs bons de souscription, et tout cessionnaire d'actions d'un tel détenteur (le détenteur d'actions acquises après l'exercice de bons de souscription et son (ses) cessionnaire(s) ci-après désigné(s) «bénéficiaires»). De plus, si la Société a convenu avec ses actionnaires qu'ils sont autorisés d'initier à leurs frais des investigations ou une révision au regard de la Société, des sociétés du groupe PFC et de leurs activités qui sont exécutées par des employés et/ou des conseillers des actionnaires, un tel engagement devra également bénéficier à chacun des bénéficiaires.

Tous ces droits supplémentaires pourront être exercés par les bénéficiaires de la même façon et dans les mêmes conditions que ceux applicables aux droits qui peuvent être exercés par les autres actionnaires qui ont conclu avec la Société l'accord susmentionné leur conférant ces droits supplémentaires.»

G. le quatrième paragraphe de l'article 27 est modifié par ajout des mots «et à tous les détenteurs de bons de souscription» après le mot «actionnaires».

Deuxième résolution

Le siège social de la Société est établi au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre-vingt mille francs (80.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Kolbach, J. Wigny, C. Rumé, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1997, vol. 97S, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

F. Baden.

(11606/200/203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PHARMACEUTICAL FINE CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 49.847.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

F. Baden.

(11607/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

POLITRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 25.132.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11608/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

POLITRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 25.132.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11609/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SEBOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.821.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 mars 1996, le mandat des administrateurs, MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Mme Myriam Spiroux-Jacoby, ont été renouvelés pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour SEBOR HOLDING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11622/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RETAXA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 44.550.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11612/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RIVERSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11614/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RIVERSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11615/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

RIVERSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 20.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 490, fol. 80, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11616/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SAFILUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 24.581.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signature

(11617/560/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SAFIMMO, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.456.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(11618/560/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2000.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

(11621/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SERVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.516.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 11.

(11625/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.982.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2000.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 44, case 2.

(11628/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

S.B.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 14.734.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(11619/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SENTERA NORDIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.525.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires,
tenue au siège social de la société en date du 2 janvier 1997 à 10.00 heures*

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité:

– décide de fixer le nouveau siège social de la société à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;

– décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnés, les personnes suivantes:

* Monsieur Jean-Pierre Higuët, administrateur de sociétés, demeurant à B-1440 Braine-le-Château, 1, Sentier de Beauvegnies;

* Monsieur Stéphane Biver, employé privé, demeurant à B-6781 Selange, 11, rue Reichel;

* Monsieur Alexander Helm, employé privé, demeurant à B-6780 Wolkrange, 97, rue Albert 1^{er};

– donne décharge aux administrateurs démissionnés pour l'exercice de leur fonction jusqu'à la date de leur démission, soit le 31 août 1994;

– décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionné, la personne suivante:

* Monsieur Clive Godfrey, demeurant à B-1380 Ohain, 19, Chemin des Garmilles;

– donne décharge au commissaire aux comptes démissionné pour l'exercice de sa fonction jusqu'à la date de sa démission, soit le 31 août 1994.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 1996.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11.00 heures.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11623/751/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SERPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.243.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour SERPAR S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11624/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SOCIETE HOLDING HANDAROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.379.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1997.

Signature.

(11629/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SILVERFIN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.102.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour SILVERFIN HOLDING S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11626/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

**IMEUROP,
SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.401.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1996, le mandat des administrateurs, Lord Moyne, Monsieur le Baron Alexis de Rédé, Monsieur Geoffrey William King et celui du commissaire aux comptes, Madame Myriam Spiroux-Jacoby, ont été renouvelés pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour IMEUROP, SOCIETE EUROPEENNE DE
PARTICIPATIONS IMMOBILIERES
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11627/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SO.PA.F. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 17.380.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1997, Monsieur Domenico Vigilante, conseiller, CH-Lugano, a été appelé aux fonctions d'administrateur et de vice-président du conseil d'administration, augmentant ainsi le nombre des administrateurs à neuf. Son mandat s'achèvera en même temps que celui de ses collègues, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1997.

Monsieur Franco Taddei s'est démis de ses fonctions de vice-président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

Pour SO.PA.F. INTERNATIONAL S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11633/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SPIDER S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 12.363.

Société constituée par Maître Frank Baden, le 31 juillet 1974, acte publié au Mémorial C, n° 206 du 17 octobre 1974. Les statuts ont été modifiés par Maître Frank Baden, le 7 octobre 1980 (Mémorial C, n° 270 du 22 novembre 1980), par Maître Marc Elter, le 22 septembre 1983 (Mémorial C, n° 312 du 7 novembre 1983) et par Maître Reginald Neuman, le 10 juillet 1984 (Mémorial C, n° 225 du 22 août 1984).

EXTRAIT

Il résulte de quatre lettres recommandées datées du 13 mars 1997 que les trois administrateurs ont déposé leur mandat avec effet au 15 mars 1997, et que le siège social est dénoncé avec effet au 15 mars 1997.

Pour extrait
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11634/279/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SOCIETE LITTERAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1645 Luxembourg, 5, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 10.954.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11630/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SOFIDEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.349.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 1997.

Signature.

(11631/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

SOMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

Le soussigné Pierre Dewevre, gérant de la société à responsabilité limitée SOMALUX, déclare que le siège social de la société n'est plus au 1, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, mais désormais, avec effet immédiat au:

30, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 février 1997.

P. Dewevre.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 81, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11632/692/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

TEOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.727.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Basseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 12.

(11635/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

THE M*A*R*S FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.139.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable The M*A*R*S FUND, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 43.139, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 166 du 17 avril 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 197 du 19 mai 1994.

L'assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Gilles Schanen, employé privé, demeurant à Bertrange,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur René Talbot, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Claude Belva, employé privé, demeurant à Rameldange.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis publiés:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

numéro 66 du 12 février 1997,

numéro 98 du 28 février 1997;

b) au Luxemburger Wort

du 13 février 1997,

du 1^{er} mars 1997;

c) au Tageblatt

du 13 février 1997,

du 1^{er} mars 1997;

d) au International Herald Tribune

du 13 février 1997,

du 1^{er} mars 1997.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Proposition du conseil d'administration pour procéder à la liquidation de la SICAV;

2. Désignation d'un liquidateur;

3. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de la liste de présence que sur les huit cent cinquante-cinq (855) actions en circulation, quatre cent trente-six (436) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

V.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., avec siège social à Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme commissaire à la liquidation:

ERNST & YOUNG (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Schanen, R. Talbot, C. Belva, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 97S, fol. 46, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

F. Baden.

(11636/200/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

**GREENGOLD N.V., Aktiengesellschaft,
(anc. VIVA EUROPE S.A., Aktiengesellschaft).**
Gesellschaftssitz: Niederländische Antillen.

Im Jahre eintausendneuhundertsiebenundneunzig, am sechszwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft VIVA EUROPE S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Nummer B 39.217 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar Christine Doerner, mit Amtswohnsitz in Bettemburg, am 20. Dezember 1991.

Die Satzung der Gesellschaft wurde im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 273 vom 22. Juni 1992 veröffentlicht.

Die Versammlung beginnt um fünfzehn Uhr unter dem Vorsitz von Fräulein Marjoleine Van Oort, Wirtschaftsberater, wohnhaft in Luxemburg.

Dieselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Raymond Thill, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg.

Zum Stimmenzähler wird ernannt Herr Carlo Arend, Privatbeamter, wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die sechshundert Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Deutsche Mark, welche das gesamte Stammkapital von sechzigtausend Deutsche Mark darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit rechtskräftig zusammengestellt ist und demzufolge über alle in der Tagesordnung aufgeführten Punkte beraten kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre bereit waren, sich ohne vorherige Einberufung zu versammeln.

Die vorgenannte Anwesenheitsliste, welche die Unterschriften der anwesenden oder vertretenen Aktionäre trägt, wird gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleiben, um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

- 1) Erstellen einer Aufstellung der Aktiva und Passiva welche die Basis der Abschlussbilanz der Gesellschaft bilden.
- 2) Verlegung des Gesellschaftssitzes von Luxemburg nach den Niederländischen Antillen, ohne vorherige Auflösung, und die gleichzeitige Umwandlung der Gesellschaft in eine Gesellschaft der Niederländischen Antillen.
- 3) Annahme des Textes der Satzung gemäss dem Gesetz der Niederländischen Antillen.
- 4) Bestätigung, ohne Einschränkung, der Übernahme durch die Gesellschaft, gegenwärtig mit der Nationalität der Niederländischen Antillen, aller Aktiva und Passiva der vormaligen luxemburgischen Gesellschaft.
- 5) Rücktritt der bisherigen Verwaltungsratsmitglieder und des bisherigen Kommissars der Gesellschaft.
- 6) Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.
- 7) Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung bestätigt und genehmigt die Aufstellung der Aktiva und Passiva aufgestellt am 12. Februar 1997.

Das vorgenannte genehmigte Dokument wird der gegenwärtigen Urkunde beigelegt bleiben, um mit ihr einregistriert zu werden.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, gemäss Artikel 67-1 (1) des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach den Niederländischen Antillen zu verlegen ohne vorherige Auflösung.

Es wird des weiteren beschlossen, dass die Gesellschaft die Nationalität der Niederländischen Antillen annimmt und gleichzeitig in eine Gesellschaft der Niederländischen Antillen umgewandelt wird mit dem Namen GREENGOLD N.V.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, mit Wirkung vom heutigen Tage, die Statuten in der Form anzunehmen wie sie gegenwärtiger Urkunde beigelegt sind und welche einen Teil dieser Urkunde bilden.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die obengenannte Aufstellung der Aktiva und Passiva, welche auch die Eröffnungsbilanz der Gesellschaft GREENGOLD N.V. in den Niederländischen Antillen sein wird, anzunehmen und welche den Wert von allen Aktiva und Passiva sowie die Punkte der Bilanz der Luxemburgischen Gesellschaft am Datum der Verlegung des Sitzes präzisiert zusammen mit allen Aktiva und Passiva, ohne Ausnahme, diese Aktiva und Passiva werden in ihrer Gesamtheit durch die Gesellschaft der Niederländischen Antillen übernommen von der vormaligen Luxemburgischen Gesellschaft ohne Beschränkung noch Bedingung.

Bestätigung

Der unterzeichnete Notar bestätigt aufgrund der vorher genannten Aufstellung der Aktiva und Passiva, dass das Gesellschaftskapital mit einem Betrag von sechzigtausend (60.000,-) Deutsche Mark ganz gezeichnet und vollständig eingezahlt wurde bei der Weiterbestehung der Gesellschaft in den Niederländischen Antillen. Die Währung der Gesellschaft wird dann von Deutsche Mark in US Dollar umgewandelt

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt der bisherigen Verwaltungsratsmitglieder und des bisherigen Kommissars der Gesellschaft an.

Durch Spezialvotum erteilt sie ihnen Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung ernennt als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer:

CITCO CURACAO INTERNATIONAL TRUST COMPANY N.V., mit Sitz in Curaçao (Niederländische Antillen).

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte die Vorsitzende die Versammlung um fünfzehn Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

English translation of the preceding text:

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-sixth of February.

Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the company established and with registered office in Luxembourg under the denomination of VIVA EUROPE S.A., incorporated pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, dated 20 December 1991, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Number 273 of June 22, 1992.

The meeting begins at three p.m., Miss Marjoleine Van Oort, economic counsel, residing in Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Carlo Arend, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the six thousand shares with a par value of one hundred German marks each, representing the total capital of sixty thousand German marks are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons present at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the present or represented shareholders, the members of the bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, together with the proxies, and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. - Drawing up of a statement of assets and liabilities which shall form the basis of the closing balance sheet of the Company.

2. - Transfer of the registered office of the Company from Luxembourg to the Netherlands Antilles, without any prior dissolution, and the simultaneous transformation of the Company into a Company of Netherlands Antilles nationality.

3. - Adoption of Articles of Incorporation according to Netherlands Antilles law.

4. - Confirmation, without limitation, of the assumption by the Company, henceforth of Netherlands Antilles nationality, of all the assets and liabilities of the Company previously of Luxembourg nationality.

5. - Resignation of the current Directors and Auditor of the Company.

6. - Appointment of a new director.

7. - Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting confirmed and approved the statement of assets and liabilities established as of 12 February 1997.

The said approved document shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

The General Meeting resolved, in accordance with Article 67-1(1) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to the Netherlands Antilles without prior dissolution.

It was furthermore resolved that the Company adopt the Netherlands Antilles nationality and be transformed simultaneously into a company of the Netherlands Antilles with the name GREENGOLD N.V.

Third resolution

The General Meeting resolved to adopt, with effect from the date of this meeting, Articles of Continuation in the form of draft attached hereto and forming part of these minutes.

Fourth resolution

The meeting resolved to approve the above-mentioned statement of assets and liabilities being also the opening balance sheet of the company GREENGOLD N.V. in the Netherlands Antilles specifying the value of all assets and liabilities as well as all the items of the Luxembourg company's balance sheet on the date of transfer together with all the assets and liabilities without limitation, said assets and liabilities being assumed in their entirety by the Netherlands Antilles company from the company previously of Luxembourg nationality without limitation or condition.

Confirmation

The undersigned notary certifies on basis of the above-mentioned statement of assets and liabilities that the corporate capital of an amount of sixty thousand (60,000.-) German marks has been fully subscribed and entirely paid in as of the continuation of the company in the Netherlands Antilles. The currency of the capital will then be changed from German marks to U.S dollars.

Fifth resolution

The General Meeting accepts the resignation of the current Directors and auditor of the Company and by special vote gives discharge to them until this date.

Sixth resolution

The meeting appointed as Director of the Company for an unlimited duration:
CITCO CURACAO INTERNATIONAL TRUST COMPANY N.V., with registered office in Curaçao (Netherlands Antilles).

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three thirty p.m.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Signé: M. Van Oort, R. Thill, C. Arend, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 1997, vol. 97S, fol. 12, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11648/230/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

VONTOBEL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.170.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders held at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, on 11th March 1997 at 11.00 a.m.

The Annual General Meeting of shareholders was held at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, in Luxembourg.

Chairman

John Sutherland was elected as Chairman of the Meeting.

Secretary

Sonia Morin was elected as Secretary of the Meeting.

Scrutineer

Duncan Smith was elected as Scrutineer of the Meeting.

List of attendance

The Chairman of the Meeting declared that from the attendance list 1,093,312 shares were present or represented at the Meeting and it appeared that all the shareholders and their representatives in attendance had knowledge of the agenda so that it was in order to proceed to discuss the agenda.

Resolutions

1. Approval of the Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor

The Meeting noted that there was no report of the Board of Directors.

At the Meeting of the Board of Directors on 11 February 1997, a decision was made to produce a report of the Board of Directors for inclusion within each Annual Report, beginning with the Annual Report to 31 December 1997.

The report of the Statutory Auditor was read and approved by the Meeting.

2. Approval of the Statement of Net Assets and Statement of Operations for the year ended 31 December 1996

The Meeting reviewed and approved the Statement of Net Assets and the Statement of Income for the period ended 31 December 1996.

3. Resolution of the distribution of dividends

Upon the recommendation of the Directors, the Meeting resolved that a dividend will be paid to the holders of shares at the close of business on 10 March 1997. To clarify this, all transactions up to the close of business on 10 March 1997 will be included in determining eligible shares in issue.

XD Date: 11 March 1996

Pay Date: 14 March 1996

VONTOBEL SWISS FRANC BOND	CHF	54.00
VONTOBEL US DOLLAR BOND	USD	58.00
VONTOBEL EC CURRENCIES BOND	ECU	75.00
VONTOBEL DM BOND	DEM	54.00
VONTOBEL JAPANESE EQUITY	YEN	500
VONTOBEL EUROPEAN EQUITY	ECU	26.00
VONTOBEL US VALUE EQUITY	USD	30.00
VONTOBEL US SELECT EQUITY	USD	18.00
VONTOBEL EMERGING MARKETS EQUITY	USD	10.00
VONTOBEL EASTERN EUROPEAN EQUITY	DEM	10.00
BALANCED PORTFOLIO (DM)	DEM	15.00

4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor

The Meeting agreed to discharge the Directors for the period ended 11 March 1997 and the Statutory Auditor for the period ended 31 December 1996 after the proper performance of their duties.

5. Election of the Directors

The Meeting agreed to elect the following Directors for the period until the next Annual General Meeting of shareholders:

- Dr Gérard Fischer;
- M^e Philippe Hoss;
- Dr Wolfhard Graetz.

6. Election of the Auditor

The Meeting noted that the Board of Directors was undertaking a review of the auditors and approved the appointment of one of the following firms: KPMG, PRICE WATERHOUSE and COOPERS & LYBRAND. The meeting authorised the Board to select the most appropriate firm taking into account service levels and fees.

7. Any other business

There being no other business, the Chairman thanked those shareholders and their representatives who attended and declared the meeting closed at 11.20 a.m.

Signature	Signature	Signature
Chairman	Secretary	Scrutineer

(11650/000/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

TOSCANI & FILS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1993, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour TOSCANI & FILS S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11639/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

TOSCANI & FILS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil de s Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour TOSCANI & FILS S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11640/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

TOSCANI & FILS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour TOSCANI & FILS S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11641/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

TOSCANI & FILS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 1997, vol. 490, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour TOSCANI & FILS S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11642/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

CAROLE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 61, rue du Fossé.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Sandro Pica, agent immobilier, demeurant à L-4336 Esch-sur-Alzette, 8, rue de la Tuilerie, agissant tant en son nom personnel que comme mandataire spécial de Madame Carole Ludovicy, sans état, demeurant à L-4123 Esch-sur-Alzette, 61, rue du Fossé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 20 mars 1997 à Esch-sur-Alzette,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière sous la dénomination CAROLE S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation dans les six premiers mois de l'exercice social avec effet au trente et un décembre de l'année en cours, moyennant un préavis à donner par lettre recommandée à la poste à son ou ses coassociés.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II. - Apports, Capital social, Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100.000,-) francs, divisé en cent parts sociales de mille (1.000,-) francs de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1. - Madame Carole Ludovicy, prédite, quatre-vingt-quinze parts sociales 95 parts

2. - Monsieur Sandro Pica, prédit, cinq parts sociales 5 parts

Total: cent parts sociales 100 parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de cent mille francs (100.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Art. 6. Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les autres associés. Toutefois la transmission à cause de mort à des héritiers en ligne directe ou au conjoint est libre.

En cas de cession de parts entre vifs comme en cas de transmission de parts à cause de mort à des personnes non-associées les autres associés respectivement les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera de la façon suivante:

L'associé qui se propose de céder, tout ou partie de ses parts à une personne non-associée doit préalablement informer par lettre recommandée les autres associés du prix de cession, des modalités de son paiement et du nom et adresse du cessionnaire éventuel.

Les autres associés, qui ont le droit d'acquérir les parts offertes dans la proportion des parts qu'ils possèdent, devront, dans le mois et par lettre recommandée à la poste, informer le cédant de leurs intentions soit d'acquérir, aux mêmes conditions et prix, les parts à céder, en tout ou en partie, soit de ne pas exercer leur droit de préemption.

Au cas où, endéans ce délai d'un mois, le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des parts cédées, une assemblée générale doit être convoquée par les soins d'un ou des gérants endéans le délai d'un mois appelée à statuer sur l'agrément du cessionnaire.

En cas de cession projetée à titre gratuit, le droit de préemption s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé sur base d'un rapport d'expertise convenu entre parties ou ordonné en justice.

En cas de transmission à cause de mort des parts à des héritiers autres que les héritiers en ligne directe ou le conjoint survivant, le droit de préemption reconnu aux associés survivants s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé conformément à l'alinéa qui précède. Les héritiers et légataires devront, dans les deux mois du décès de leur auteur, requérir des autres associés survivants s'ils entendent exercer leur droit de préemption. Les associés survivants devront, dans le mois de la réception de cette réquisition, à faire par lettre recommandée, informer également par lettre recommandée à la poste, les héritiers et légataires de leurs intentions soit d'exercer leur droit de préemption, soit d'y renoncer.

Au cas où le droit de préemption n'est pas exercé, ou n'est exercé qu'en partie, il est procédé conformément à l'alinéa trois qui précède.

A défaut d'agrément par les autres associés de l'acheteur des parts proposé par le cédant ou ses héritiers ou ayants droit, et à défaut de rachat des parts par les associés, les héritiers ou légataires non agréés ou l'associé cédant peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du Code civil.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société, de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III. - Administration de la société

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. S'il n'existe qu'un seul gérant, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par la seule signature du gérant. S'il y a plusieurs gérants, ils engagent valablement la société par leur signature collective en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social mais sans déplacement.

Titre IV. - Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérants et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 15. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 16. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V. - Dissolution et liquidation

Art. 17. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés, soit par les associés.

Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment, vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI. - Dispositions générales

Art. 18. Les articles 1832 à 1872 du Code civil, ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille francs (35.000,-) sauf à parfaire ou diminuer.

Assemblée générale

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

A) Est nommée gérante:

Madame Carole Ludovicy, prédite.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

B) L'adresse de la société est fixée à L-4123 Esch-sur-Alzette, 61, rue du Fossé.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Pica, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mars 1997, vol. 832, fol. 13, case 7. – Reçu 1.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997.

N. Muller.

(11663/224/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

TRILAND INTERNATIONAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.134.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 1997

1. Le siège social de la société est transféré au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

2. La démission de Messieurs Francesco Olivieri, Nicolo Flavio Ingargiola et Jerry Mosar, en tant qu'administrateur, est acceptée. Monsieur Vincenzo Arno, maître en droit, demeurant à Luxembourg, Monsieur Dirk van Reeth, maître en droit, demeurant à Olm, et Madame Marie-José Reyter, employée privée, demeurant à Freylange, sont nommés administrateurs en leur remplacement. Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

3. La démission de la société LUX-REVISION, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes, est acceptée. Monsieur Christian Agata, employé privé, demeurant à Wecker, est nommé commissaire aux comptes en son remplacement. Le mandat du commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Luxembourg, le 19 mars 1997.

Pour TRILAND INTERNATIONAL HOLDING

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11643/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

VENUSFIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.406.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 14 mars 1997

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes de Mme C. Vermeersch avec effet en date du 19 décembre 1996.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société HRT REVISION, ayant son siège social 32, rue J.P. Brasseur à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Mme C. Vermeersch dont elle terminera le mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1999.

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat pour la période courant du 1^{er} janvier 1996 au 19 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1997, vol. 490, fol. 54, case 12.

(11645/000/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

VILLA SAID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 21.763.

Société constituée le 10 juillet 1984 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C, n° 229 du 27 août 1984.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 13 mars 1997, que le siège social de la société est dénoncé avec effet au 15 mars 1997.

Pour extrait
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11646/279/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

**VISCOM INT. MEDIEN- UND KOMMUNIKATIONSBERATUNG,
Einmangengesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen.

—
AUSZUG

Es geht aus der Gesellschafterversammlung vom 7. März 1997 hervor, daß der Sitz der Gesellschaft ab 1. April 1997, nach L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen, verlegt ist.

Für beglaubigten Auszug
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11647/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

WIZARD, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse.

—
Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung der WIZARD, S.à r.l., vom 24. März 1997

Die Gesellschafterversammlung beschließt, daß ab dem 24. März 1997, Herrn Kristian Groke, wohnhaft in 13, rue d'Oetrange, L-5407 Bous, alleinige Zeichnungsvollmacht erteilt wird.

Luxemburg, den 24. März 1997.

In Auftrag
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 84, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11654/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

NOBOS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.153.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Signature.

(11595/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PAMAR RESEARCH ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 32.605.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11598/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

PAMAR RESEARCH ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 32.605.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11599/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 1997.

GRAMANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.826.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *15 juillet 1997* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997.
4. Divers.

I (03018/005/15)

Le Conseil d'Administration.

PARAGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.228

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *17 juillet 1997* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (02978/029/19)

Le Conseil d'Administration.

15977

INTERIMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.793.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juillet 1997 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 1997;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (02979/029/19)

Le Conseil d'Administration.

**THE VOLATILITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments multiples.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26a, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.936.

The shareholders of THE VOLATILITY FUND are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders to be held on 31 July 1997 at 2.00 p.m. at the office of CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg in order to consider the following agenda:

Agenda:

- 1) dissolution of the Sicav
- 2) appointment of a liquidator and of an auditor of the liquidator's report
- 3) powers and compensation of the liquidator and of the auditor of the liquidator's report
- 4) discharge to the directors.

A quorum of 50 % of the shares outstanding will be required to deliberate on the agenda.

The decision will be taken by the majority of 2/3 of the number of shares present or represented at the meeting.

Proxies have to be sent to the registered office before 30 July 1997.

I (03044/755/20)

The Board of Directors.

KB CASH FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.266.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 17 juillet 1997 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bil an, du compte de pertes et profits et de l'affectation des résultats au 31 mars 1997.
3. Décharge à donner aux Administrateurs.
4. Ratification des cooptations de Messieurs Jan Vanhevel et Daniel Couvreur comme Administrateurs en remplacement de Messieurs Remi Vermeiren et Luc Philips, décidées le 16 mai 1997.
5. Réélection de Messieurs Jan Vanhevel, Stefan Duchâteau, Etienne Van Lede, Daniel Couvreur et Daniel Van Hove comme Administrateurs pour un nouveau terme de six ans, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.
6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Les actions peuvent être déposées jusqu'au 14 juillet 1997.

I (03027/755/23)

Le Conseil d'Administration.

MYTALUMA S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 14 juillet 1997 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997.
4. Divers.

I (03014/005/15)

Le Conseil d'Administration.

R.D.I., RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 34.823.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 14 juillet 1997 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1996.
4. Divers.

I (03015/005/15)

Le Conseil d'Administration.

SEAFIELD S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.835.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 15 juillet 1997 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997.
4. Divers.

I (03016/005/15)

Le Conseil d'Administration.

SYLLABUS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.937.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 15 juillet 1997 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés.
5. Divers.

I (03017/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CINOR, COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS DU NORD, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 41.341.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mercredi 16 juillet 1997 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 1996;
- 2) Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
- 3) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4) Affectation des résultats;
- 5) Nominations statutaires;
- 6) Divers.

I (02906/546/18)

Le Conseil d'Administration.

MEDIA TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.016.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juillet 1997 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire pour la période du 1^{er} janvier 1997 au 18 juillet 1997;
2. Démission du Conseil d'Administration et nomination de remplaçants;
3. Démission du Commissaire et nomination de son remplaçant;
4. Transfert du siège social.

I (02938/526/14)

Le Conseil d'Administration.

UKEMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 20.279.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juillet 1997 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 1997
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02750/526/14)

Le Conseil d'Administration.

RMC FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 32.347.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juillet 1997 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1996;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1996;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02663/045/16)

Le Conseil d'Administration.

15980

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.272.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *July 7, 1997* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 1997
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

II (02738/526/15)

The Board of Directors.

MANATAN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 17.857.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *7 juillet 1997* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 1997
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02739/526/14)

Le Conseil d'Administration.

MINERALS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 27.482.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 juillet 1997* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1996
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (02740/526/16)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.285.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *10 juillet 1997* à 10.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02803/009/17)

Le Conseil d'Administration.

I.M.M., INTERNATIONAL MARK MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.916.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 juillet 1997* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 15 mai 1997 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02744/526/15)

Le Conseil d'Administration.

HOLLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.515.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 juillet 1997* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 13 mai 1997 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02745/526/15)

Le Conseil d'Administration.

RHOCARTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.136.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 juillet 1997* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 mai 1997 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02746/526/15)

Le Conseil d'Administration.

YARRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.140.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 juillet 1997* à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 mai 1997 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02747/526/15)

Le Conseil d'Administration.

15982

VALENSOLE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.373.

Les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juillet 1997 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02858/029/19)

Le Conseil d'Administration.

BENARES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.666.

Les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 9 juillet 1997 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 1997;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

II (02863/029/19)

Le Conseil d'Administration.

KLEINWORT BENSON SELECT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 28.138.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of KLEINWORT BENSON SELECT FUND will be held at BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy in Luxembourg, on 8 July 1997 at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear the management report of the directors and the report of the auditor.
2. To approve the annual accounts for the year ended 31 March 1997.
3. To ratify the decision to pay dividends on shares of International Bond Fund.
4. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 March 1997.
5. To elect the directors and the auditor to serve until the next annual general meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

In order to take part at the statutory meeting of 8 July 1997, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting with BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg.

II (02898/755/24)

The Board of Directors.

IMMO-TORTUE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.169.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 8 juillet 1997 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 mars 1997.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997 et affectation des résultats.
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nomination statutaire.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration
Signature

II (02892/008/19)

GARTMORE JAPAN WARRANT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 23.663.

As the extraordinary general meeting held on 4th June, 1997 could not deliberate and vote on the items of the agenda as a result of the lack of quorum, the shareholders of GARTMORE JAPAN WARRANT FUND (the «Company») are hereby reconvened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held in Luxembourg, 39, allée Scheffer, on 14th July 1997 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To resolve on the liquidation of the Company;
2. To appoint a liquidator and to determine the powers to be granted to the liquidator.

Shareholders are informed that no quorum is required for the meeting and resolutions will be passed at a majority of 2/3 of the shares present or represented at the meeting.

Holders of bearer shares who wish to attend the meeting and vote at the reconvened meeting should deposit their share certificates with BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, on 11th July, 1997 at the latest.

II (02950/005/20)

By order of the Board of Directors.

GIRASOL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.194.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 1997 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997;
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés;
5. Divers.

II (02951/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CIMBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.187.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 1997 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 1997, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 1997;
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés;
5. Divers.

II (02952/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ARDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 18.987.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 1997 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 mars 1997.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Réélections statutaires.
6. Divers.

II (02557/520/16)

Le Conseil d'Administration.

REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 29.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juillet 1997 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1996.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02558/520/15)

Le Conseil d'Administration.

ORLEANS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 30.427.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juillet 1997 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (02559/520/15)

Le Conseil d'Administration.
